

Commission des Terrains & Installations Sportives

REUNION DU 14/01/22

Coordinateur CDTIS / CRTIS : Marc WATTELLIER

Président : Gérard ANCEL

Secrétaire : Jean-Claude RICHARD

Présents : Jean-Louis CAPDEVIELLE, Jean-Luc GARCIA, Francis GOORIS, Charles PLANAS

Excusés : Didier CHOBEAUX, Eric MOUSSET

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

REUNION LIGUE du 09/12/2021

Quelques notes suite à la réunion à CASTELMOUROU des CDTIS et avec M. MICHEL RAVIERT de la CFTIS :

- Aucune compétition sur des terrains non classés (séniors ou jeunes)
- Normes EN 748 sur les montants des buts
- Demander aux délégués et aux arbitres de vérifier que la distance de sécurité 2,5 m (ligne de touche et main courante ou clôture) est bonne
- Bancs des joueurs et officiels non incorporés à la main courante
- Bancs des joueurs à 5 m de chaque côté de la ligne médiane
- Pas d'obligation de mettre un miroir en verre dans les vestiaires
- Il est conseillé un terrain synthétique
- Le district des PO assure lui-même la gestion des éclairages (compétitions district)
- A signaler qu'une CDTIS de la ligue a décidé de faire grève des contrôles (remboursement des frais de déplacement)
- Dans le district des PO nous continuons notre mission en espérant une révision rapide du montant des remboursements

COMPTE RENDU des VISITES EFFECTUEES

- SALLE COLETTE BESSON à PIA
- STADE ARMEL COSTA 2 à PEZILLA-de-la-RIVIRE (terrain – éclairage) **Eclairage non conforme, match en nocturne non autorisé.**
- VILLENEUVE-de-la-RIVIERE (éclairage)
- STADE de LE BOULOU - NOGUERES - LES ECHARD - ALBERES (éclairage)
- LE SOLER JO MASO 1 (terrain – éclairage)
- THUIR RIBEIRE 1 (éclairage)
- BANYULS DELS ASPRES (éclairage)
- CANET SAINT MICHEL 4 (terrain – éclairage)
- PERPIGNAN Jean LURCAT (terrain)
- PERPIGNAN Jean LAFFON (éclairage)

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

VISITES PROGRAMMEES

- ESTAGEL ROGER AVEROS : MM GARCIA – RICHARD
- ELNE BUSQUET SITJA : MM. ANCEL – PLANAS
- SAINT ANDRE MUNICIPAL : MM. ANCEL – PLANAS
- LATOUR BAS ELNE MUNICIPAL : MM. ANCEL – PLANAS
- CLAIRA MUNICIPAL : MM. CAPDEVIELLE – RICHARD
- PERPIGNAN PARC DES SPORTS TERRAINS 1-2-4 : MM. ANCEL – RICHARD

▪ Les dates des visites seront fixées avec courriers aux clubs et Mairies concernées

► La réunion se termine par un appétitif dinatoire offert par notre président M. Eric WATTELLIER, que nous remercions vivement pour cette initiative, qui renforce la convivialité nécessaire pour accomplir avec plaisir notre mission.

La CRTIS, gestionnaire des installations sportives, délègue aux districts le contrôle de l'éclairage des clubs de district. De ce fait, le Comité Directeur décide de remettre en place la facturation et le défraiement des contrôleurs, qui étaient en vigueur avant la réforme.

La commission adresse ses meilleurs vœux à toute la famille du Football

Le PRESIDENT

M. ANCEL GERARD

Le SECRETAIRE

M. RICHARD Jean-Claude

